

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 28 février 2017

1 – POINTS SOUMIS AU VOTE

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration de la séance du 13 décembre 2016
2. Approbation de la certification des comptes 2016 et affectation du résultat
3. Approbation des capacités d'accueil et des modalités d'accès en première et deuxième année de master
4. Modification des modalités de recrutement d'un professeur des universités dans le cadre de la campagne d'emplois 2017
5. Approbation de la charte des personnels contractuels (point reporté)
6. Attribution d'une subvention à l'Amicale des personnels de l'université de Cergy-Pontoise
7. Désignation de sept représentants de l'université de Cergy-Pontoise au sein du conseil d'administration de la Fondation des Sciences du Patrimoine
8. Adoption des statuts de la commission des marchés publics et désignation de ses membres

2 – RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 13 décembre 2016

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2016 (28 pour – 0 contre – 0 abstention).

2. Approbation de la certification des comptes et affectation du résultat

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la certification des comptes de l'établissement (26 pour – 1 contre – 1 abstention) et autorise l'affectation du résultat aux réserves de l'établissement (27 pour – 0 contre – 1 abstention).

3. Approbation des capacités d'accueil et des modalités d'accès en première et deuxième année de master

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés les capacités d'accueil ainsi que les modalités d'admission en première et deuxième année de master (27 pour – 1 contre – 0 abstention).

4. Modification des modalités de recrutement d'un professeur des universités dans le cadre de la campagne d'emplois 2017

Le conseil d'administration autorise, à la majorité des membres présents et représentés, le recrutement d'un professeur des universités au sein de l'UFR langues et études internationales en application de l'alinéa 3 de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 (26 pour – 0 contre – 2 abstentions).

5. Approbation de la charte des personnels contractuels

Point reporté à une séance ultérieure

6. Attribution d'une subvention à l'Amicale des personnels de l'université de Cergy-Pontoise

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés l'attribution d'une subvention d'un montant de 70 000 € à l'Amicale des personnels de l'université de Cergy-Pontoise (21 pour – 2 contre – 2 abstentions).

7. Désignation des représentants de l'université de Cergy-Pontoise au sein du conseil d'administration de la Fondation des Sciences du patrimoine

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés la désignation de sept représentants de l'université de Cergy-Pontoise au conseil d'administration de la Fondation des Sciences du Patrimoine dans le collège des membres fondateurs (23 pour – 0 contre – 2 abstentions).

8. Adoption des statuts de la commission des marchés publics et désignation de ses membres

Le conseil d'administration approuve à la majorité des membres présents et représentés l'adoption des statuts de la commission des marchés publics ainsi que la désignation de ses membres sur proposition du président l'université (24 pour – 1 contre – 0 abstention).